

MERCREDI 8 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue à huis clos le 8^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt à 7h30, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Jean-Marc Chevalier et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc St-Aubin, conseiller #3
Ronald Roberts, conseiller #4
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseillers absents : Robert Meyer, maire
Marc Ballard, conseiller #2

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par le ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 7h40.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

200708-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 10 juin 2020
- 4.0 Avis de motion et règlements
 - 4.1 Avis de motion et projet de règlement 20-121
 - 4.2 Avis de motion et projet de règlement 20-123
 - 4.3 Avis de motion et projet de règlement 20-125
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 9-1-1 Bell – Transfert du service (police/incendie/ambulance)
 - 6.2 Prolongation de probation – employé 32-0013
 - 6.3 Programmation de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
 - 6.4 Démission de l'employé 32-0005
 - 6.5 Achat de point d'accès - WIFI
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières

- 8.0 Dépôt de documents
- 9.0 Période de l'assistance
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2020:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

200708-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 juin 2020 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

4.1 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 20-121

200708-03 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc St-Aubin qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 20-121 concernant les animaux abrogeant et remplaçant les règlements 139, 96-015 et 98-036;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité

4.2 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 20-123

200708-04 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Marc St-Aubin qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 20-123 encadrant l'usage du cannabis;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédent la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité

4.3 AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 20-125

200708-05 Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Wayne Conklin qu'à une séance ultérieure, un règlement portant le numéro 20-125 régissant le numérotage des immeubles (bornes numériques) abrogeant et remplaçant le règlement 06-027;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du CM, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté`

CONFORMÉMENT avec l'article 445 du CM, je demande dispense de la lecture du projet de règlement et j'avise que les membres du conseil en ont déjà reçu copie et que ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Adopté à l'unanimité

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 9-1-1 BELL – TRANSFERT DU SERVICE (POLICE / INCENDIE / AMBULANCE)

ATTENDU que présentement les lignes 9-1-1 sont transférées vers le Service de Police de Mont-Tremblant;

ATTENDU que notre municipalité sera desservie par le Centre de réponse de la MRC des Collines de l'Outaouais qui sera située au 7, chemin Edelweiss, La Pêche, Québec;

200708-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE la municipalité Boileau informe Bell 9-1-1 que notre fournisseur de réception et de répartition des appels de service (police / incendie / ambulance) sera le Centre de réponse de la MRC des Collines de l'Outaouais à compter du 9 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

6.2 PROLONGATION DE PROBATION – EMPLOYÉ 32-0013

CONSIDÉRANT que l'employé 32-0013 a été embauché à titre de journalier saisonnier par la résolution 200311-09;

CONSIDÉRANT que la période de probation de l'employé 32-0013 sera à terme le 20 juillet prochain;

CONSIDÉRANT que l'employé ne satisfait pas à l'ensemble des objectifs;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prolonger cette probation;

200708-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le conseil prolonge la période de probation de l'employé 32-0013 de trois (3) mois supplémentaires, soit jusqu'au 20 octobre 2020.

Adopté à l'unanimité

6.3 PROGRAMMATION DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

200708-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2020-01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

Adopté à l'unanimité

6.4 DÉMISSION DE L'EMPLOYÉ 32-0005

ATTENDU que l'employé 32-0005 a remis sa démission en date du 26 juin 2020 pour des raisons de santé;

200708-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau accepte la démission de l'employé 32-0005

Adopté à l'unanimité

6.5 ACHAT DE POINTS D'ACCÈS - WIFI

ATTENDU que les points d'accès à l'hôtel de ville sont désuets;

200708-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la municipalité Boileau procède à l'achat et l'installation de nouveaux points d'accès pour l'Hôtel de Ville au montant de 1 094.68\$ (taxes en sus) auprès d'Internet Papineau;

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 30 JUIN 2020

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2020 totalisant un montant de 83 866.86\$.

200708-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 83 866.86\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

200708-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de juin 2020 au montant de 18 846.26\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent (séance à huis clos)

10.0 VARIA

Monsieur le maire suppléant répond aux différents questionnements de madame Barbara Mapp.

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

200708-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la présente séance soit et est levée à 8h11

Adopté à l'unanimité

Jean-Marc Chevalier
Maire suppléant

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière